



**Pascal COLLEU**  
Le Proviseur

**Lycée Français  
International**  
Charles de Gaulle  
de Pékin

## Acte relatif au voyage Xi'an

Le Chef d'établissement du lycée français international Charles de Gaulle à Pékin

Vu la note de note de l'AEFE du 30 novembre 2017 relative aux modalités des voyages scolaires

Vu la délibération conseil d'établissement en date du 28 février 2023 ;

Vu le projet pédagogique du responsable du voyage présenté au CE du 28 février 2023

Dossier suivi par  
Na LI

Secrétariat du proviseur

Téléphone  
(8610) 84 74 70 10

Courrier électronique  
[secretariatb@lfip.net.cn](mailto:secretariatb@lfip.net.cn)

Adresse postale  
3, Xinjin Lu  
PEKIN 100015 –  
CHINE

Site Internet  
[www.lfip.net.cn](http://www.lfip.net.cn)

**Décide :**

### Article 1 : Désignation

Voyage Xi'an du 14 au 16 juin 2023

### Article 2 : Le prix

Le prix du voyage est arrêté à 280.00€ maximum

### Article 3 : Conditions de paiement

La totalité de la somme devra être réglée avant le début du voyage

### Article 4 : Gestion des reliquats

Les reliquats supérieurs à 8€ seront remboursés aux familles.

Les reliquats inférieurs à 8€ seront acquis à la caisse de solidarité au-delà d'un délai de trois mois à compter de l'information des familles.



Le Chef d'établissement  
Pascal COLLEU  
Pékin le 12/04/2023